

Date : September 6, 2024 / Le 6 septembre 2024

To / Dest.: All Medical Practitioners / Tous les praticiens médicaux (NBMS/SMNB; NANB/ AIINB); Midwifery Council of NB/Conseil de l'Ordre des sages-femmes; Regional Health Authorities' CEOs/PDG des régions régionales de la santé; Regional Health Authorities' Public Health Directors/Directeurs de la santé publique des régions régionales de la santé; CD Coordinators/Coordonnateurs des maladies transmissibles; Regional Laboratories/Laboratoires régionaux; First Nations Health Centres/Centres de santé des Premières Nations; Dr. Hanif Chatur, Chief Executive Officer/ Président Directeur Général eVisitNB; EMPANB/PEM-ANB; Tele-care 811/ Télé-Soins 811, NB HEALTH LINK/LIEN SANTÉ NB.

From / Exp.: Dr. Arifur Rahman, Acting Deputy Chief Medical Officer of Health / Médecin-hygiéniste en chef adjoint par interim

Copies: Éric Levesque; Wendy Donovan; PH Management Team/Équipe de gestion de la SP; Shannon LeBlanc; Hanan Smadi; Dr. Yves Léger, Acting Chief Medical Officer of Health/Médecin-hygiéniste en chef par interim; Regional Medical Officers of Health/Médecins-hygiénistes régionaux; Dr. Susan Brien; Patrick Parent; Greg Sargent; Shawn Berry, Candice Dekleva

Subject / Objet: Memo: Mpox / Note de service: Mpox

Dear Colleagues,

On August 14th, 2024, the World Health Organization declared mpox a public health emergency of international concern (PHEIC).

Mpox virus (MPXV) is part of the Poxviridae family. There are two known subtypes of MPXV (called clades). Please see the attached Mpox Lineage Table for more information about clades I and II.

Chers collègues,

Le 14 août 2024, l'organisation mondiale de la Santé a déclaré que la mpox (variole simienne) était une urgence de santé publique de portée internationale (USPPI).

Le virus de la mpox fait partie de la famille des *Poxviridae*. Il existe deux sous-types connus de mpox (appelés «clades»). Veuillez consulter le tableau ci-joint pour en savoir plus sur les clades I et II.

The concern is that a recent increase of mpox cases in parts of Canada, along with the global spread of a new strain of the mpox virus may lead to cases being identified in New Brunswick. There has been an ongoing outbreak of clade II mpox in Canada since 2022. To date there have been no cases of clade I mpox virus in Canada.

The Public Health (PH) branch continues to work diligently with the Public Health Agency of Canada (PHAC) to actively monitor the situation and ensure that any new cases and contacts of mpox occurring in Canada are rapidly identified and managed.

The ongoing management of mpox relies on continued surveillance of disease activity and risk groups. A variety of public health measures are utilized including community engagement, multifaceted public health education targeted information to risk groups and facilitating access to mpox vaccine. We are reminding healthcare practitioners to remain vigilant in the detection of potential mpox infections to help identify cases of mpox so we can all help reduce the spread of the virus.

On craint que l'augmentation récente du nombre de cas de mpox dans certaines régions du Canada ainsi que la propagation mondiale d'une nouvelle souche du virus de la mpox entraînent le signalement de cas au Nouveau-Brunswick. Une épidémie du clade II de mpox sévit au Canada depuis 2022. Jusqu'ici, il n'y a pas eu de cas du clade I de mpox au Canada.

La Direction de la santé publique continue de travailler avec diligence avec l'Agence de la santé publique du Canada (ASPC) pour surveiller activement la situation et veiller à ce que tous les nouveaux cas et contacts de mpox survenant au Canada soient rapidement identifiés et pris en charge.

La gestion continue de la mpox repose sur une surveillance permanente de l'activité de la maladie et des groupes à risque. Diverses mesures de santé publique sont utilisées, y compris la mobilisation communautaire, l'éducation en santé publique à facettes multiples, l'information ciblée aux groupes à risque et la facilitation de l'accès au vaccin contre la mpox. Nous rappelons aux professionnels de la santé de rester vigilants dans la détection des infections potentielles à la mpox afin d'aider à repérer les cas de mpox et d'ainsi contribuer à réduire la propagation du virus.

Department of Health | Ministère de la Santé

Office of the Chief Medical Officer of Health | Bureau du médecin-hygiéniste en chef

P.O. Box | Case postale 5100

Fredericton, NB | Fredericton (N.-B.) E3B 5G8

Tel. | Tél. : 506-457-4800 Fax | Téléc. : 506-443-8702

The public will be guided to contact their Health Care Provider, Tele-Care 811, or connect online with e-VisitNB if they experience symptoms. For those without a primary care provider, 811 will assist in connecting the individual with an assessment.

Les membres du public seront invités à communiquer avec leur fournisseur de soins de santé, à composer Télé-Soins 811 ou à prendre rendez-vous en ligne avec eVisitNB s'ils présentent des symptômes. Les personnes qui n'ont pas de fournisseur de soins de santé primaires peuvent composer le 811 pour connaître la marche à suivre en vue d'une évaluation.

Please refer to the attached Mpox Clinical Management Tool and consider the following for individuals presenting in your practice:

Veillez consulter l'outil de gestion clinique de la mpox ci-joint et tenir compte des éléments suivants pour les personnes qui se présentent à votre cabinet :

1. Mpox vaccine eligibility has recently expanded. Counsel at-risk patients on the importance of receiving the Imvamune vaccine (see eligibility [here](#)) and strongly encourage them to complete the two-dose series for the best protection. Eligible individuals are able to book a vaccine appointment at a Regional Health Authority clinic through the [Provincial Scheduling system](#) or by calling VNB (1-833-437-1424).

1. L'admissibilité au vaccin contre la mpox a récemment été élargie. Conseillez les patients à risque sur l'importance de recevoir le vaccin Imvamune (voir les critères d'admissibilité [ici](#)) et encouragez-les fortement à recevoir la série de deux doses pour obtenir la meilleure protection possible. Les personnes admissibles peuvent prendre rendez-vous pour se faire vacciner dans une clinique de vaccination des régions régionales de la santé sur le [site du système de réservation en ligne](#) ou en joignant VNB au 1-833-437-1424.

2. Test any patient (at risk or otherwise) who exhibits symptoms compatible with mpox. Refer to the Diagnosis and Laboratory Guidelines found [here](#) for detailed instructions.

2. Veuillez effectuer le dépistage de tout patient (à risque ou autre) qui présente des symptômes compatibles avec la mpox. Pour obtenir des instructions détaillées, consultez les lignes directrices pour le diagnostic à l'intention des laboratoires, qui se trouvent [ici](#).

Department of Health | Ministère de la Santé

Office of the Chief Medical Officer of Health | Bureau du médecin-hygiéniste en chef

P.O. Box | Case postale 5100

Fredericton, NB | Fredericton (N.-B.) E3B 5G8

Tel. | Tél. : 506-457-4800 Fax | Téléc. : 506-443-8702

Please follow your RHA's specific pathway to access specimen collection for testing:

- For Horizon Health Network, consult with an Infectious Disease consultant. If they are unavailable, refer the patient to the Emergency Department. Instruct the individual to perform proper hand hygiene and to wear a medical grade face mask upon entry to any healthcare care setting.
- For Vitalité Health Network, send the client to the Outpatient clinic with a requisition for laboratory specimen collection. Instruct the individual to perform proper hand hygiene and to wear a medical grade face mask upon entry to any healthcare care setting.

If you suspect mpox, please inform [Public Health](#) as per the reporting requirements under the *Public Health Act*. Potential cases should be verbally reported to public health within 24 hours and in writing within 7 days as per the New Brunswick notifiable disease reporting process.

- Notification form may be found here: https://www2.gnb.ca/content/gnb/en/departments/ocmoh/for_healthprofessionals/cdc.html

Veillez suivre la méthode propre à votre région régionale de la santé afin d'accéder au prélèvement d'échantillons pour le dépistage :

- Pour le Réseau de santé Horizon, consultez un médecin spécialiste des maladies infectieuses. S'il n'est pas disponible, aiguillez le patient vers la salle d'urgence. Demandez à la personne de bien se laver les mains et de porter un masque de qualité médicale à son entrée dans un établissement de soins de santé.
- Pour le Réseau de santé Vitalité, aiguillez le patient vers les soins ambulatoires avec une demande de prélèvement d'échantillons de laboratoire. Demandez à la personne de bien se laver les mains et de porter un masque de qualité médicale à son entrée dans un établissement de soins de santé.

Si vous soupçonnez un cas de mpox, veuillez prévenir [Santé publique](#) conformément aux exigences de déclaration prévues dans la *Loi sur la santé publique*. Les cas potentiels doivent être signalés verbalement à Santé publique dans les 24 heures et par écrit dans les 7 jours, conformément au processus de déclaration du Nouveau-Brunswick.

- Les formulaires de signalement sont accessibles ici :

Department of Health | Ministère de la Santé

Office of the Chief Medical Officer of Health | Bureau du médecin-hygiéniste en chef
P.O. Box | Case postale 5100
Fredericton, NB | Fredericton (N.-B.) E3B 5G8
Tel. | Tél. : 506-457-4800 Fax | Téléc. : 506-443-8702

https://www2.gnb.ca/content/gnb/fr/ministeres/bmhc/professionnels_sante/maladie.html.

Further details regarding mpox are available in the Notifiable Diseases and Reportable Events Guide found here: <https://www2.gnb.ca/content/gnb/en/corporate/promo/ndeg/sexually-transmitted-and-blood-borne.html>

Vous trouverez de plus amples renseignements sur la mpox dans le Guide des maladies et des événements à déclaration obligatoire ici : <https://www2.gnb.ca/content/gnb/fr/corporate/promo/MEDO/transmissible-sexuellement-et-par-le-sang.html>.

Thank you for your continued vigilance and cooperation as we work together to ensure the health of all New Brunswickers.

Nous vous remercions de votre vigilance et de votre collaboration continues alors que nous travaillons ensemble pour assurer la santé de la population néo-brunswickoise.

A handwritten signature in blue ink, appearing to be "AR" followed by a flourish.

Dr. Arifur Rahman MD, MPH, DSc
Acting Deputy Chief Medical Officer of Health /
Médecin-hygiéniste en chef adjoint par intérim

Department of Health | Ministère de la Santé

Office of the Chief Medical Officer of Health | Bureau du médecin-hygiéniste en chef
P.O. Box | Case postale 5100
Fredericton, NB | Fredericton (N.-B.) E3B 5G8
Tel. | Tél. : 506-457-4800 Fax | Téléc. : 506-443-8702